

L'Institut de France lance un appel aux dons pour la restauration de l'hôtel Dosne-Thiers

Le 14 mars 2025, l'hôtel Dosne-Thiers a été l'objet d'un grave incident structurel. À la suite de la rupture d'une pièce de charpente, une partie du plancher et du plafond s'est effondrée.

L'effondrement survenu le 14 mars a lourdement endommagé l'immeuble de l'hôtel Dosne-Thiers, siège de la fondation éponyme dont l'Institut de France est propriétaire. Les collections de la fondation ont également été détériorées. Plusieurs meubles, objets, œuvres d'art et documents de la prestigieuse bibliothèque Thiers ont été abîmés, ensevelis par les débris et les poussières. Ils devront impérativement être restaurés avant d'être réexposés.

Un chantier de sécurisation d'urgence de l'ensemble de l'immeuble, lancé dès le lendemain du sinistre, a permis de conforter la structure du bâtiment grâce à l'étalement des zones sensibles et le renforcement de la charpente. Les collections ont pu être déplacées afin de préserver la qualité de leur conservation.

Le programme de travaux nécessaire préalable à la réouverture du site débutera début 2026 sur la base des résultats de la consultation lancée auprès des architectes en chef des monuments historiques (ACMH).

Pour des raisons de sécurité, l'hôtel et sa bibliothèque sont fermés au public.

La Fondation Dosne-Thiers est soucieuse de respecter les volontés de sa fondatrice, Félicie Dosne, et de préserver le patrimoine qui lui a été confié. Conscient de l'importance de ce dernier pour l'histoire intellectuelle et politique du XIX^e siècle, l'Institut de France met tout en œuvre afin de pouvoir à nouveau accueillir le public au plus vite, de mener à bien les opérations de restauration sur les œuvres d'art dont l'état le nécessite, et de poursuivre les activités du Centre de recherches humanistes abrité à l'hôtel Dosne-Thiers. Cette restauration de grande ampleur s'étalera sur plusieurs années.

Afin de participer au financement de ce chantier, une campagne d'appel aux dons est lancée ce 17 septembre 2025.

“

La fermeture de la Fondation Dosne-Thiers nous peine, évidemment, mais elle nous rappelle avec force combien il est vital de protéger les lieux qui abritent la mémoire et le savoir. Edifié par l'architecte Alfred-Philibert Aldrophe entre 1873 et 1875, l'hôtel de la place Saint-Georges s'élève sur l'emplacement de la maison détruite sous la Commune, puis relevée aux frais de l'Etat, où Thiers a vécu avec sa belle-famille et où il se consacra, de 1843 à 1862, à la rédaction de son monument, l'Histoire du Consulat et de l'Empire. Légué à l'Institut de France par Félicie Dosne, belle-sœur d'Adolphe Thiers, ce lieu reflète une ambition simple : ouvrir ses portes au plus grand nombre, offrir à tous l'accès à une bibliothèque de référence et donner aux jeunes chercheurs un foyer intellectuel où puissent mûrir les œuvres de l'esprit. L'Institut de France fait face aux aléas et, en sa qualité de gardien du patrimoine, il réaffirme ici sa détermination à en assurer la sauvegarde, pour maintenir cet héritage à la disposition des générations à venir.

”

Xavier Darcos,
Chancelier de l'Institut de France

Si vous souhaitez participer à cette opération en faisant un don, vous pouvez vous rendre sur cette page pour en savoir plus.

FAIRE UN DON

Contacts

Institut de France
communication@institutdefrance.fr

La Fondation Dosne-Thiers

L'hôtel Dosne-Thiers, situé place Saint-Georges à Paris, a longtemps été la résidence d'Adolphe Thiers (1797- 1877) et de son épouse Élise Dosne (1816-1880). Légué à l'Institut de France par Félicie Dosne (1823-1905), il abrite la Fondation Dosne-Thiers, sa bibliothèque consacrée à l'histoire de France au XIX^e siècle et la Fondation Thiers - Centre de recherches humanistes.



FONDATION
DOSNE-THIERS
INSTITUT DE FRANCE



L'Institut de France

Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif.

Acteur philanthropique majeur, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions

Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX^e siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le domaine de Kerazan ou encore la villa Kérylos. L'Institut porte ainsi la responsabilité de la conservation et de l'ouverture au public de ces lieux.